

FINANCIERS INTERMEDIAIRES**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS****- BTE-**

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Ahmed BELAIFA et Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2015
(unité : en milliers de dinars)

<i>A C T I F</i>	<i>Note</i>	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	37 187	39 102	30 438
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	99 798	79 696	118 912
Créances sur la clientèle	3	579 026	507 075	531 285
Portefeuille d'investissement	4	92 482	79 311	85 698
Valeurs immobilisées	5	14 820	13 835	15 139
Autres actifs	6	12 203	13 843	13 268
TOTAL ACTIF		835 516	732 862	794 740
<i>P A S S I F</i>				
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	59 212	11 300	56 523
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	515 775	434 333	470 700
Emprunts & ressources spéciales	9	118 265	144 106	129 976
Autres passifs	10	14 077	11 629	11 211
TOTAL PASSIF		707 329	601 368	668 410
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital		90 000	90 000	90 000
Réserves		47 182	47 073	47 125
Actions propres		-840	-840	-840
Résultat reporté		-9 956	792	959
Résultat de la période		1 801	-5 531	-10 914
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	128 187	131 494	126 330
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		835 516	732 862	794 740

Etat des engagements hors Bilan
Arrêté au 30 Juin 2015
(unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
Cautions, avals et autres garanties données	12	70 037	50 656	50 642
Crédits documentaires		45 978	30 894	34 114
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		116 015	81 550	84 756
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
Engagements de financement donnés		93 439	114 071	24 338
Engagements sur titres		-	-	7 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		93 439	114 071	31 338
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
Engagements de financement reçus	13	14 000	8 000	14 000
Garanties reçues	14	454 691	359 150	356 550
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		468 691	367 150	370 550

Etat de résultat
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2015
(unité : en milliers de dinars)

	<i>Notes</i>	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts et revenus assimilés	15	20 340	17 218	35 369
Commissions		5 206	4 524	8 674
Gains sur opérations de change		630	738	1 783
Revenus du portefeuille d'investissement	16	1 971	1 412	2 732
Total produits d'exploitation bancaire		28 147	23 892	48 558
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-13 160	-9 897	-21 083
Commissions encourues		-244	-166	-333
Total charges d'exploitation bancaire		-13 404	-10 063	-21 416
PRODUIT NET BANCAIRE		14 743	13 829	27 142
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	18	-3 329	-10 623	-17 524
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	-297	-504	-704
Autres produits d'exploitation		24	35	15
Frais de personnel	20	-6 271	-5 648	-12 498
Charges générales d'exploitation		-2 236	-2 102	-6 002
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-794	-724	-1 474
Dotations aux résorptions des non valeurs		0	-78	-157
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 840	-5 815	-11 202
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		14	332	390
Impôts sur les sociétés	21	-53	-48	-102
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 801	-5 531	-10 914
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 801	-5 531	-10 914
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 801	-5 531	-10 914

Etat de flux de trésorerie
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2015
(Unité : en milliers de dinars)

<i>ACTIVITE D'EXPLOITATION</i>	<i>Notes</i>	<i>30-juin-15</i>	<i>30-juin-14</i>	<i>Exercice 2014</i>
Produits d'exploitation bancaires encaissés		28 801	25 810	49 695
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-14 496	-11 336	-22 544
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		-	-	-
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-78 365	-28 123	-78 204
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		41 451	-29 937	12 336
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		-10 240	-13 700	-23 492
Autres flux d'exploitation		27 205	-1 645	-5 005
Impôts sur les sociétés		-169	-62	-109
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités d'exploitation		-5 813	-58 993	-67 323
 <i>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		401	43	39
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-7 178	-10 735	-17 579
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-704	-512	-2 514
Flux de trésorerie net affecté des activités d'investissement		-7 481	-11 204	-20 049
 <i>ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>				
Emission /Remboursement d'emprunts		-7 750	-750	-10 250
Augmentation/diminution ressources spéciales		-10 100	-6 648	-4 816
Dividendes versés		0	0	-1 608
Flux de trésorerie net affecté à des activités de financement		-17 850	-7 398	-16 674
 Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-31 144	-77 595	-104 046
Liquidités et équivalents en début de période		81 626	185 672	185 672
Liquidités et équivalents en fin de période	22	50 482	108 077	81 626

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 JUIN 2015

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille titre détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2- Provision collective

Les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Pour l'évaluation du montant de ces provisions, la banque a eu recours à la méthodologie référentielle édictée par la BCT à cet effet.

3.6.3 Provisions additionnelles :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

A ce titre, le montant de la dotation aux provisions additionnelles constitué par la banque au titre de l'exercice clos au 30/06/2015 s'élève à 1.567 KDT.

3.6.4- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte : la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.8-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libelles	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Caisse agences dinars	2 394	2 911	2 094
Caisse agences devises	1 993	2 790	2 249
Caisse IBS	568	317	260
Banque Centrale de Tunisie en dinars	4 425	1 172	2 283
Banque Centrale de Tunisie en devises	27 807	31 912	23 552
TOTAL	37 187	39 102	30 438

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libelles	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	1 500	5 000	-
Prêts interbancaires en devises	8 060	-	43 319
Prêts swap en devises	4 537	2 516	2 259
Avoirs chez les correspondants locaux	63	63	66
Avoirs chez les correspondants étrangers	49 776	63 924	44 845
Créances sur les établissements financiers	35 862	8 193	28 423
TOTAL	99 798	79 696	118 912

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 30 juin 2015, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Concours CT (1)	145 564	108 534	128 924
Concours M.L.T. (2)	421 889	402 085	413 330
Comptes débiteurs de la clientèle	38 201	37 263	31 491
Leasing (3)	34 305	30 351	35 087
Valeurs en recouvrement	996	-208	307
Total brut	640 955	578 025	609 139
Agios réserves	-11 433	-15 405	-16 206
Provisions individuelles & collectives (*)	-50 496	-55 545	-61 648
Total net	579 026	507 075	531 285

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Encours non échus	123 482	101 442	117 252
Avance sur dépôt à terme	1 240	781	850
Intérêts et Commissions impayés	42	14	-
Principal impayé	21 692	6 983	11 669
Intérêts et commissions perçus d'avance	-906	-700	-859
Intérêts et commissions à recevoir	14	14	12
Total	145 564	108 534	128 924

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Encours non échu	379 234	363 093	377 140
Principal échu	733	3 028	769
Intérêts et commissions échus	268	421	103
Principal impayé	31 840	27 416	27 865
Intérêts et commissions impayés	7 695	6 969	5 441
Intérêts à recevoir	3 411	3 019	3 875
Avance en comptes courants	186	187	187
Intérêts perçus d'avance	-1 474	-2 048	-2 046
Frais de protêt	-4	-	-
Total	421 889	402 085	413 330

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Encours	33 181	29 669	30 290
Principal impayé	838	515	830
Intérêts impayés	108	56	112
Intérêts courus	-	-	91
Autres créances	178	111	168
Total	34 305	30 351	31 491

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Titres cotés	7 288	7 288	7 288
Titres non cotés	18 062	19 383	18 055
Participation et fonds gérés BTE SICAR	20 587	22 504	20 587
Titres de Placement	47 978	31 127	40 342

Créances rattachées	2 359	2 439	2 956
TOTAL Brut	96 274	82 741	89 228
Provisions	3 792	3 430	3 530
TOTAL Net	92 482	79 311	85 698

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	ACQUISITIONS / CESSIIONS	Valeur Brute au 30/6/2015	Amortissements au 31/12/2014	Dotations/Révisions	Valeur Nette au 30/06/2015
Terrain	4 002	-	4 002	-	-	4 002
Constructions	6 328	1	6 329	1 457	77	4 795
Mobilier & Matériel de Bureaux	1 326	21	1 347	904	59	384
Matériel Informatique	4 727	144	4 871	3 162	280	1 429
Matériel de Transport	547	-	547	337	29	181
A, A & Installations	8 088	309	8 397	4 019	350	4 029
Total	25 018	475	25 493	9 879	794	14 820

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 30 juin 2015, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Personnel	221	364	331
Comité d'entreprise	3950	3 282	3 527
Etat et collectivités locales	2 184	1 621	2 161
Autres débiteurs	1 690	3 850	2 912
Charge reportées	2	81	2
Opérations monétiques	147	178	132
Créances prises en charge par l'Etat	4 009	4 467	4 203
Total	12 203	13 843	13 268

4.2-PASSIFS

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Emprunts et refinancement en devises BCT	46 000	-	37 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-	-	2 296
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	8 000	8 000	14 000
Avoirs des Correspondants Etrangers	4 632	184	226

Prets swap en devises	112	2 525	-
Creances rattachées	48	178	564
Dépôts des établissements financiers spécialisés	420	413	2 437
TOTAL	59 212	11 300	56 523

Note 8 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dépôts à terme en dinars	146 828	109 514	103 538
Dépôts à terme en devises	3 020	3 907	3 234
Comptes courants personnes physiques	23 285	23 211	22 761
Comptes courants personnes morales	45 349	42 426	44 367
Comptes d'épargne	42 089	35 664	41 423
Comptes professionnels en devises	5 464	3 328	4 198
Dépôts en dinars convertibles	7 544	2 057	4 927
Certificats de dépôt	53 000	40 000	48 500
Comptes prestataires de service en devises	855	661	856
Comptes négoce international	136	118	876
Personnes non résidentes	155 149	140 258	158 612
Autres sommes dues à la clientèle	33 056	33 189	37 408
TOTAL	515 775	434 333	470 700

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Encours emprunts extérieurs	16 752	24 605	20 476
Frais financiers/Emprunts extérieurs	330	511	422
Encours Emprunts obligataires	97 750	115 000	105 500
Frais financiers/Emprunts obligataires	3 433	3 990	3 578
Total	118 265	144 106	129 976

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Organismes sociaux	1 617	1 328	1 567
Personnel	3 108	2 828	3 099
Etat et collectivités locales (hors I/S)	962	494	1 124
Autres créditeurs	2 832	2 418	2 144
Valeurs exigibles après encaissement	5 558	4 561	3 277
Total autres passifs	14 077	11 629	11 211

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	47 182	47 072	47 125
Actions propres	-840	-840	-840
Résultats reportés (*)	-9 956	792	959
Résultat de la période (*)	1 801	-5 531	-10 914
Total capitaux propres (*)	128 187	131 494	126 330

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Cautions en faveur de la clientèle	60 826	44 517	45 040
Cautions en faveur des établissements financiers	294	4 818	204
Valeur résiduelle et acceptation à payer Leasing	8 917	1 321	5 398
Total	70 037	50 656	50 642

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 30 juin 2015, les engagements de financement reçus présentent un solde de **14 000** KDT.

Note 14 : Garanties reçues

Au 30 juin 2015, les garanties reçues présentent un solde de **454 691** KDT et représentent des garanties sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Opérations de trésorerie et Interbancaire	337	289	564
Intérêts sur les prêts	18 817	15 801	32 430
Revenus Leasing	1 126	1 055	2 226
Commissions sur engagements	60	69	140
Commissions sur avals et cautions	0	4	9
Total	20 340	17 218	35 369

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dividendes	244	275	275
revenus portefeuille titres	1 643	1 055	2 295
Plus values sur Titres	84	82	162
Total	1 971	1 412	2 732

Note 17 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 277	1 182	2 315
Intérêts sur Emprunts extérieurs	360	521	969
Commissions sur Emprunts extérieurs	145	195	334
Charges sur Emprunts obligataires	2 848	3 261	6 438
Intérêts sur dépôts	8 530	4 738	11 027
Total	13 160	9 897	21 083

Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Reprise des provisions sur prêts	600	1 132	5 270
Pertes courues sur Intérêts	649	147	-238
Dotations aux provisions prêt	-4 382	-	0
Dotations aux provisions individuelles(*)		-11 525	-21 532
Dotations aux provisions leasing	-291		
Reprise provision leasing	233		
Dotations aux provisions collectives	-	-	-638
Dotations aux provisions créditeurs divers	-19	-170	-
Dotations aux provisions hors bilan	-119	-207	-386
Total	-3 329	-10 623	- 17 524

Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dotations aux provisions sur titres	-262	-565	-933
Pertes courues sur titres		-10	373

Reprise des provisions sur titres		105	-21
Moins value dépréciation titres BTA	-25	-23	-102
Amortissement primes d'acquisition BTA	-10	-11	-21
Total	-297	-504	-704

Note 20 : Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 juin 2015, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Traitements et salaires	4 497	3 917	9 282
Avantages complémentaires	186	167	527
Charges sociales	1 202	1 019	2 242
Autres frais du personnel	46	127	311
Dotations des congés payés	340	418	136
Total	6 271	5 648	12 498

Note 21 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt afférente au premier semestre 2015 s'est élevée à **53 KDT**.

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2015, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde positif de **50 482 KDT**:

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Caisse agences dinars	2 393	2 910	2 092
Caisse agences devises	2 561	3 106	2 509
Banque Centrale de Tunisie en dinars	4 425	1 171	2 283
Banque Centrale de Tunisie en devises	27 807	31 912	23 552
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	1 500	5 000	
Prêts interbancaires en devises	12 596	2 516	45 578
Avoirs chez les correspondants locaux	63	63	63
Avoirs chez les correspondants étrangers	49 769	63 924	44 845
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-50 632	-2 525	-39 296
Total	50 482	108 077	81 626

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
La Banque de Tunisie et des Emirats – BTE*

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE », au 30 juin 2014 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 835 516 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 1 801 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA. A ce titre, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences qu'implique une mission de certification, dont notamment, l'examen des engagements et l'évaluation des risques et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titre d'autres actifs de la banque. L'étendue de cet audit ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE » au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 14 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF